

## Circuit n° 4 : Les Confins de Jouy (12 km)

### Thème : les facettes du site de Jouy-le-Moutier

Point de départ : chemin des Fauveaux La commune s'étend sur les confins d'un plateau (le Vexin) dominé par des buttes (l'Hautil...) et entaillé par le réseau hydrographique (l'Oise...). D'où un relief accidenté et des dénivelés redoutés par les cyclistes : 150 m entre la berge de l'Oise (25 m) et l'Hautil (175 m). Le territoire de Jouy associe ainsi des milieux variés et complémentaires : d'ouest en est, une butte de sable armée d'un banc de grès, un plateau calcaire occupant la majeure partie de l'espace communal, la rive droite de l'Oise creusée dans l'argile et dominée par un coteau escarpé.

L'espace communal est couvert à 50 % par les constructions (soit : village 15 % et quartiers de la ville nouvelle 35 %), à 30 % par la « grande culture » typique de l'openfield francilien et à 20 % par la forêt de l'Hautil et les bois.

Le circuit relie la vallée de l'Oise à la base de la butte de l'Hautil sur 100 m de dénivelée. Il traverse un milieu essentiellement végétal, qui associe berge plantée, bois et champs. Il traverse cependant trois ensembles de bâti ancien associé à des constructions récentes : le hameau d'Écancourt et les deux extrémités du village-rue contiguës à Vauréal et à Maurecourt, soit, respectivement, Jouy-la-Fontaine et Glatigny.

### À voir :

**13 - Berge de l'Oise (alt. 25 m)** Un chemin piétonnier longe la rive droite de l'Oise sur tout le territoire communal et au-delà. À l'amont du pont de Neuville, la berge a été restaurée au printemps 2010 selon les techniques du génie végétal ; à l'aval, le Pavillon d'amour implanté dans le parc du château de Neuville domine la rive gauche.

**14 - Menhir (alt. 82 m)** Le mégalithe de grès, aujourd'hui couché, mesure 2,55 m à la base et 90 cm au faite pour une hauteur d'environ 3 m (monument historique).

**15 - Bois de la Côte-des-Carières** Couvrant le versant nord du vallon qui débouche sur Jouy-la-Fontaine, le bois fait l'objet d'une requalification conduite par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

**16 - L'espace cultivé** Un couloir cultivé a été préservé entre la ville nouvelle et la forêt de l'Hautil. Le plateau calcaire partiellement recouvert de loess se prête aux céréales (blé, maïs) et aux plantes industrielles (colza, tournesol, betterave sucrière). Ce secteur de l'openfield caractéristique du Bassin parisien est traditionnellement voué à une agriculture très mécanisée, pratiquée sur de vastes parcelles par de très grandes exploitations et faisant largement appel aux engrais et produits phytosanitaires. Pour ces raisons, ce milieu présente moins de richesse biologique que les espaces verts de la ville nouvelle.

**17 – Forêt de l'Hautil (point culminant sur Jouy : 175 m)** La forêt couvre une butte témoin partagée entre huit communes des Yvelines et du Val d'Oise. Le secteur jocassien appartient principalement au département qui en a confié la gestion à l'Office national des forêts. L'extraction de gypse (matière première du plâtre) par des carrières souterraines, aujourd'hui abandonnée, a provoqué des effondrements qui interdisent l'accès d'une partie du massif.

**18 - Ferme d'Écancourt (alt. 127 m)** Avec son pigeonnier et ses bâtiments disposés autour d'une cour carrée, sa situation à l'écart du village et au milieu de ses terres, Écancourt est un exemple typique des grandes fermes seigneuriales ou ecclésiastiques qui parsèment l'Île-de-France (idem pour la ferme de Bellefontaine, située à 1,5 km au sud-est sur le territoire de Maurecourt). L'urbanisation de Cergy-Pontoise l'a privée de ses terres et contrainte à une reconversion. Elle cumule aujourd'hui les activités de ferme pédagogique, de centre d'éducation à l'environnement et de gîte d'étape.

**19 - Château d'Écancourt** Cette ancienne propriété du général Bassot (1841-1917), polytechnicien et astronome, abrite aujourd'hui un organisme de formation professionnelle du groupe Veolia.

**20 - Table d'orientation** Table installée par le Conseil général du Val d'Oise à la lisière de la forêt départementale. Le panorama s'étend, au-delà de la boucle de l'Oise, des buttes boisées des environs (forêts de l'Isle-Adam et de Montmorency) jusqu'aux tours de la Défense.

Attention : en l'absence de passage piétons, traverser la D55a (avenue des Saules brûlés) à la hauteur du refuge aménagé pour les véhicules qui s'engagent à gauche dans la rue des Saules.